



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CSE: MOC

MOSAIC MINERALS NOMME UN NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT AU DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Montréal, le 4 avril 2022 – La direction de Mosaic Minerals Corp. (« Mosaic » ou la « Société ») (CSE : MOC) est heureuse d'annoncer la nomination de M. Carl Fleury au poste de vice-président au développement des affaires. La nomination est effective immédiatement. Après 4 ans dans la LHJMQ, M. Carl Fleury a débuté une carrière de joueur de hockey professionnel aux États-Unis. Une blessure combinée à une erreur médicale l'obligea à se retirer de sa passion. Puisque le hockey n'était plus sur la table, M. Fleury a pris la décision de devenir un professionnel du marketing de réseau et a rapidement atteint les premiers rangs avec deux entreprises totalisant plus de 35 millions de dollars de ventes. Avec une passion pour l'excellence, son leadership et une solide connaissance en vente, M. Fleury a agi à titre de consultant pour plusieurs sociétés cotées en bourse pendant plus de 15 ans.

Attribution d'options d'achat d'actions

La Société annonce également que des options d'achat d'actions incitatives ont été accordées à des administrateurs, dirigeants et consultants pour acheter jusqu'à 500 000 actions ordinaires au prix de 0,095 \$ l'action pendant cinq ans, conformément à son régime d'options d'achat d'actions. La Société a actuellement 48,018,500 actions émises et en circulation, ainsi que 4,250,000 options (y compris les options décrites ci-dessus) et 5,219,500 bons de souscription en circulation.

À propos de Mosaic Minerals Corporation

Mosaic Minerals Corp. est une société canadienne d'exploration minière cotée à la Canadian Securities Exchange (CSE: MOC) se concentrant sur l'exploration de futurs gisements stratégiques de cuivre, de nickel et de zinc en priorité sur le territoire de la province de Québec qui ont une longue et fructueuse histoire de production de métaux de base principalement dans les camps miniers de Rouyn-Noranda, Matagami, Val-d'Or et Chibougamau.

Source :

Jonathan Hamel
Président et Chef de la Direction
jhamel@mosaicminerals.ca
514-317-7956

Ce communiqué contient certaines « informations prospectives » en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables concernant l'arrangement. Les informations prospectives reflètent les attentes ou convictions internes actuelles de la Société et sont basées sur les informations actuellement disponibles pour la Société. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être identifiées par des termes tels que « peut », « sera », « devrait », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « anticiper », « croire », « estimer », « projets », « potentiel », « prévu », « prévision », « budget » ou le négatif de ces termes ou toute autre terminologie comparable. Les hypothèses sur lesquelles ces informations prospectives sont fondées comprennent, entre autres, que les conditions de clôture de l'arrangement seront remplies et que l'arrangement sera réalisé selon les modalités énoncées dans l'accord définitif. Bon nombre de ces hypothèses sont fondées sur des facteurs et des événements qui ne sont pas sous le contrôle de la Société, et rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes ou exactes. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les présentes comprennent, sans s'y limiter : le fait que les autres conditions de l'arrangement ne seront pas remplies; que les perspectives et opportunités commerciales de la Société ne se dérouleront pas comme prévu ; les variations des prix mondiaux de l'or ou de certaines autres matières premières (comme le diesel, l'aluminium et l'électricité) ; les variations des taux de change du dollar américain et d'autres devises, des taux d'intérêt ou des taux de location d'or ; les risques découlant de la détention d'instruments dérivés ; le niveau des liquidités et des ressources en capital ; accès aux marchés des capitaux, au financement et aux taux d'intérêt; les régimes fiscaux miniers ; capacité d'intégrer avec succès les actifs acquis ; les développements législatifs, politiques ou économiques dans les juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités ; difficultés d'exploitation ou techniques liées aux activités d'extraction ou de développement ; lois et règlements régissant la protection de l'environnement; relations avec les employés; disponibilité et augmentation des coûts associés aux intrants miniers et à la main-d'œuvre; la nature spéculative de l'exploration et du développement; les contestations sur le titre de propriété, en particulier le titre de propriété non bâtie ; et les risques inhérents aux activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière. Les risques et les inconnues inhérents à tous les projets comprennent l'inexactitude des réserves et des ressources estimées, les récupérations métallurgiques, les coûts d'investissement et d'exploitation de ces projets, et les prix futurs des minéraux concernés. La Bourse des valeurs canadiennes n'accepte aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de ce communiqué.